

Escapade en Albanie



Jours:	3
Prix:	295 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★☆☆☆☆
📌 Les incontournables 📌 Culture	
📌 Paysages 📌 Histoire	

Le présent circuit dure seulement 3 jours, mais il offre en quelque sorte la quintessence de la culture de l'Albanie à travers la visite de ses anciennes villes, dont **Krudje** et **Skhodra**. De plus, la découverte de sa nature ne manque pas dans ce petit itinéraire. Une aventure sur le **lac Komani** est prévue avant d'explorer les attraits de la capitale albanaise.

Jour 1. Tirana – Kruje – Skhodra



Tirana 📍
🚗 19km - ⌚ 30m
Krujë 📍
🚗 83km - ⌚ 1h 30m
Shkodra 📍

- Dîner et nuit dans notre hôtel traditionnel à Skhodra.
- Nous sommes accueillis à l'aéroport de **Tirana** par notre agent local qui nous remet notre véhicule de location pour notre séjour.
- Nous partons ensuite pour **Kruje**, petite ville connue pour ses maisons médiévales en pierre.
- Nous en profitons pour découvrir l'une des plus anciennes cités médiévales d'Europe et sa **forteresse médiévale de Skanderberg**, véritable héros qui a résisté à l'invasion de l'empire ottoman dans les Balkans.
- Nous rejoignons un restaurant gastronomique et atypique pour prendre le déjeuner.
- Par la suite, nous nous rendons à **Shkodra**. Il s'agit de la plus importante cité au Nord du territoire, mais aussi un ancien centre culturel et économique albanien. Skhodra se situe sur le côté Est du lac éponyme et témoigne de nombreux faits de guerre.
- À l'entrée de la ville, nous faisons une halte au **château Rozafa**, héritage des Illyriens, qui a connu de nombreux sièges et occupations à travers l'histoire.

🍴 Déjeuner	Restaurant local
🍷 Dîner	Hôtel 3 étoiles
🏠 Hébergement	Hôtel 3 étoiles

Jour 2. Skhodra – Komani Lake – Tirana



Shkodra 📍
55km - ⌚ 1h 35m
Koman 📍

- Après le petit-déjeuner au restaurant de l'hôtel avant de partir à la découverte de la nature albanaise. Nous rejoignons la ville de **Koman** où nous prenons un ferry avec notre véhicule de location.
- Nous naviguons sur le somptueux **lac Komani** afin de rallier Fierza. Lors de la traversée, nous pouvons apprécier les paysages qui nous emporteraient presque sur un autre continent.
- Nous revenons à Tirana pour le dîner et la nuit.

☕ Petit déjeuner	Hôtel 3 étoiles
------------------	-----------------

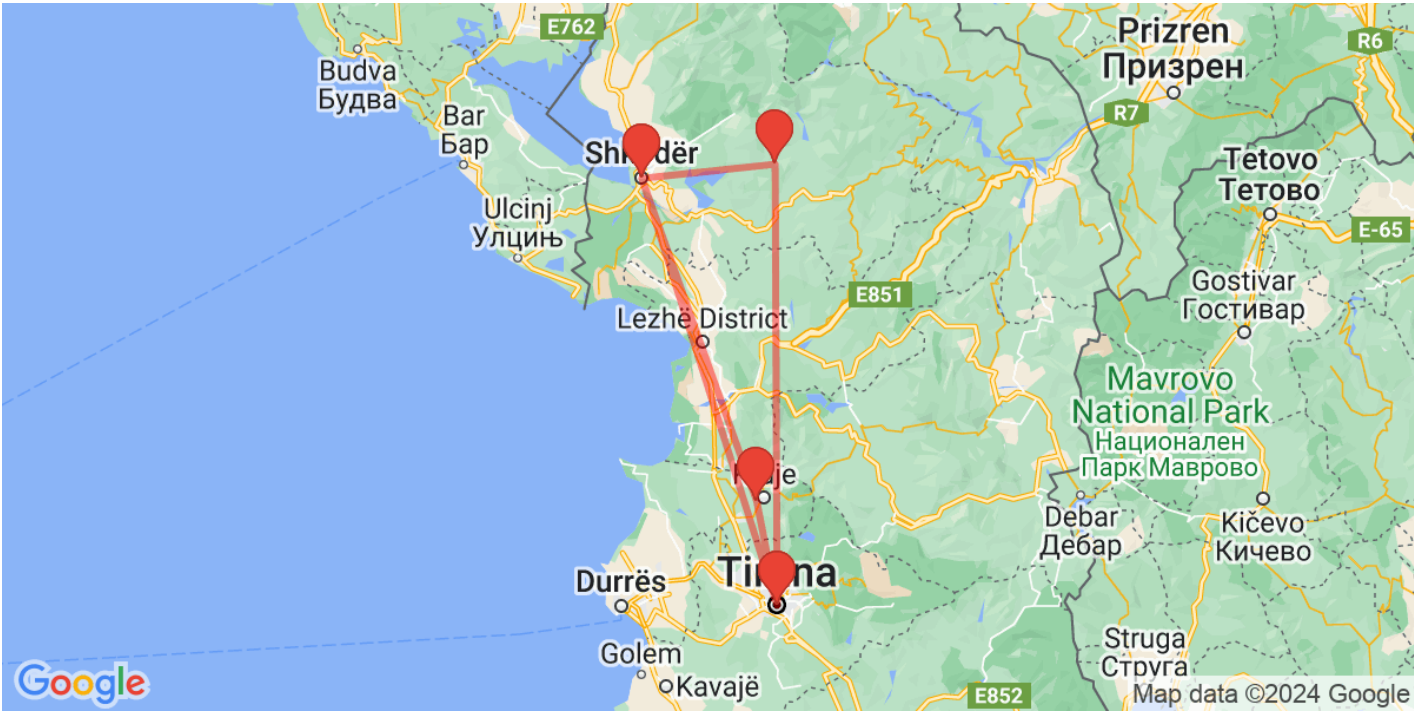
Jour 3. Tirana



Tirana 📍

- Nous flânon à **Tirana**, une capitale enchanteresse qui ne cesse d'évoluer. Cette ville regorge d'endroits intéressants dont les plus remarquables se situent à proximité de la Place Skanderberg, le vaste espace ouvert au centre de la cité. Avant 2011, des efforts ont été entrepris pour rendre Tirana plus attrayante, dont la rénovation des quartiers et des espaces verts. Des mesures contre la pollution ont été prises avec la démolition des quartiers insalubres et l'amélioration des berges de la rivière Lana.
- En nous y rendant, nous ne manquons pas de visiter le **musée national de Tirana** qui nous invite à nous imprégner de l'histoire et de la civilisation locale. Il en est de même pour le **musée Bunk'Art** qui nous rappelle l'expansion communiste en Albanie.
- Après l'exploration de la ville, nous sommes transféré à l'aéroport de Tirana pour notre vol retour.

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2
295 EUR

Options : Boissons – bière, 1/4 de vin, soda ou café : 2,5 € par repas

Inclus

- Les transferts aéroport - ville – aéroport
- Tous les transports mentionnés dans le programme avec chauffeur
- Le guide accompagnateur francophone
- Les nuitées dans un hôtel 4* et un boutique hôtel (normes locales sous réserves des disponibilités)
- La pension complète du jour 1 jusqu'au jour 3
- Les entrées dans les monuments
- Toutes les activités mentionnées dans le programme
- Balade en bateau pour découvrir Komani Lake

Non inclus

- Toutes les dépenses supplémentaires non mentionnées dans le programme
- Les activités optionnelles
- Les pourboires
- L'assurance
- Le vol aller-retour

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Les ressortissants de l'Union européennes ainsi que les suisses et les canadiens sont exemptés de visa pour une durée de séjour de moins de 90 jours.

L'entrée sur le territoire est autorisée sous simple présentation d'un passeport valide au moins trois mois après la date de retour de votre séjour. Une simple carte d'identité peut également être acceptée comme laissez-passer pour les ressortissants européens seulement.

Visa

Pour les séjours supérieurs à 90 jours, un visa sera alors obligatoire pour tous. Il faudra demander un titre de séjour sur place dans les 30 jours après votre arrivée et se munir de son acte de naissance ainsi que de l'extrait de votre casier judiciaire. La demande de visa est à effectuer auprès du commissariat régional de police de la ville dans laquelle vous résidez.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.